
CH -Yverdon-les-Bains, le 11 juillet 2008

Recommandé
Office d'exécution des peines
Rue Cité-Devant 14
1014 Lausanne

v/convocation d'incarcération du 4 juillet 2006 – OEP/60465/pr

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu la convocation précitée.

Les circonstances desquelles découlent cette convocation, découlent de violations graves des Droits de l'Homme et de la corruption de magistrats jusqu'au Tribunal Fédéral.

C'est pourquoi j'ai transmis aux autorités politiques, une demande d'effet suspensif de cette incarcération, jusqu'à droit connu sur mon recours du 26 février 2008 à la Cour Européenne des Droits de l'Homme.

Je vous transmets en annexe la motivation de cette demande.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Marc-Etienne Burdet

Copies : CEDH Strasbourg
Département Fédéral de la Justice
Députés vaudois
Site Internet
A qui de Droit